



Assemblée Générale de l'AMAP DU POTAGER

- 29 novembre 2018 -

L'AMAP du Potager compte 73 adhérents en 2018
13 adhérents présents à l'AG (hors producteurs)

- **1er temps de l'AG** : Lecture d'un texte des maquis'arts de la poésie par Sandra GIRAUDET, présidente de l'AMAP
- **2ème temps** : Remise du prix à la gagnante du concours de logo organisé par l'AMAP cette année : Cylène CHEFDEVILLE, qui reçoit un panier garni des produits de l'AMAP.
- **3ème temps** : Bilan 2018 des producteurs
- **4ème temps** : Bilan comptable
- **5ème temps** : Vote puis clôture de l'AG

Emilie HECQUET, boulangère, productrice de viande de boeuf et de veau :

Pain

26 contrats en 2018 (34 contrats avaient été signés en 2017)

Emilie propose cette année du pain d'épices et des brioches pour les fêtes, sur une seule livraison avant Noël.

Boeuf

15 contrats pour 76,5kg

Veau

67 kgs en février et 27kgs en octobre

Cette diminution significative serait liée à une mauvaise logistique : trop de livraisons de viande au même moment (boeuf, porc, veau), les amapiens ne peuvent pas suivre.

Changements concernant la ferme :

- Agrandissement du bâtiment pour la stabulation : tout est désormais clos.

- Cheptel de 40 bovins

- Agneaux : 38 mères, 2 béliers et une centaine d'ovins au total

L'Agnelage s'effectue en mars et a pu être réduit à 10 jours

De la viande d'agneau pourra être proposée prochainement aux amapiens

- L'embauche d'un salarié est en prévision

- blé à valoriser sous la forme de pâtes sèche : un prêt solidaire a été souscrit pour l'achat du matériel (machine et séchoir)

Chiffre d'Affaires : 15% du chiffre d'affaires pour la Viande de boeuf et de veau
25% du chiffre d'affaires pour le pain (au lieu de 35% en 2017)

Portes ouvertes de la ferme en juin

Jean-Louis ROTA, producteur de porc :

50 colis pour 220kg

Cette année, les contrats ont été annualisés, sans obligation de prendre le colis à chaque livraison
Nouveautés :

- vente de charcuterie sans ajouts
- contrat court pour l'achat de saucissons secs et grelots (c'est la 1ère fois que l'exploitation propose ce produit

Jean-Louis est en recherche d'autres AMAP car les contrats diminuent, de manière générale dans toutes les AMAP

AGNES, JEAN-MICHEL et STEPHANE DEGAND, producteurs de légumes :

Constats :

- une année 2018 sèche, chaude, nécessitant beaucoup plus d'arrosage => environ 500m³ d'eau consommés pour l'arrosage, soit un coût en plus et du travail en plus
- des difficultés pour faire lever les semis
- peu de pommes de terre en raison du déficit d'eau
- moins de courges.
- un rattrapage néanmoins sur les fruits car c'était une année à fruits
- beaucoup de travail de désherbage

Néanmoins, les paniers étaient particulièrement variés cette année

Baisse des contrats en 2018 :

44 petits paniers

10 grands paniers

Année 2017 :

50 petits

11 grands

Année 2016 :

50 petits

17 grands

Philippe BECQUET, producteur de Miel :

Une excellente année pour le miel, avec beaucoup de soleil : les orages de mai ont rempli les sols d'eau, occasionnant une profusion de fleurs

Malgré l'augmentation du nombre de frelons asiatiques, ce problème n'a pas réellement impacté la production car le frelon asiatique s'attaque surtout aux ruches faibles.
Le problème majeur pour les apiculteurs reste le varroa, acarien qui croît dans les ruches et les affaiblit lorsque le nombre d'individus est trop important.

Informations sur l'exploitation :

Environ 450/500 ruches, qui sont déplacées en fonction du type de miel souhaité :

- **miel de printemps** produit autour de la ferme
- **miel d'acacia** vers Château-Thierry et Meaux
- **miel de tilleul** à Halette et Hermenonville
- **miel de châtaignier** dans le Pays de Bray

Un essai de salariat cette année mais ça n'a pas très bien fonctionné (horaires du soir)
Actuellement, Philippe vit dans le corps de ferme de ses parents à TOUTTENCOURT, dont les bâtiments peu fonctionnels.

Il a affiné l'acquisition d'une ferme à PONT NOYELLES, qui accueillera l'exploitation dans un an environ, lorsque les aménagements seront faits : miellerie, hangar de stockage, etc...

Les contrats sont également en baisse pour le miel mais sans baisse du chiffre d'affaires car le miel est aussi vendu en magasin.

Vincent MALGRAS, producteur de pommes :

Excellente année, aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif
33 tonnes et demi de pommes récoltées (entre 5 et 10% des fruits sont éliminés au tri)
93 cartons de jus de pommes
Le Jus de pommes est arrivé 5 semaines plus tôt cette année

Visite possible de l'exploitation

Vincent travaille essentiellement avec des AMAP (80%)

60% du jus de pommes est vendu en AMAP et 40% part notamment dans la restauration

Cédric, producteur d'oeufs :

Bon partenariat avec l'AMAP du Potager, les contrats restent constants sur les oeufs.

Environ 600 oeufs par quinzaine sont vendus à l'AMAP.

A noter que les oeufs achetés à Cédric et ? par les amarines sont des oeufs frais du jour (en magasin, un oeuf vendu comme « frais » a environ 9 jours !)

L'exploitation :

3000 poules

73 semaines de vie

L'aliment consommé par les poules est produit en partie sur la ferme, puis vendu et racheté à la société qui fabrique le mélange.

Environ 2800 oeufs récoltés par jour et rangés à la main

La vente se fait en AMAP et chez un grossiste

Cyrille COSTA ne pouvant plus être référence pour les oeufs cette année, un appel à candidature est fait pour assurer cette mission.

Inès DERAEVE, productrice de farine, pâtes, lentilles :

Inès propose un contrat une fois par trimestre depuis cette années, suite à de nouveaux projets et un manque de temps pour le partenariat avec l'AMAP, qui devrait probablement s'arrêter courant 2019.

Un passage de relais à Emilie HECQUET est envisagé pour proposer un contrat farine et pâtes.

Catherine AUDEFROY-WALLET, productrice de fromage de chèvre :

Catherine est absente à l'AG.

Néanmoins, elle dresse un bilan mitigé, lié également à la diminution des contrats en 2018.

Alors que le chiffre d'affaire moyen par distribution était d'environ 400€ en 2017, il est tombé à une moyenne de 280€ en 2018.

Une visite de l'exploitation sera proposée aux amapiens au printemps 2019.

Christophe, producteur de volailles :

Christophe est absent à l'AG.

Pour info, il ne peut plus faire de terrines pour le moment et est en recherche d'une conserverie pour transformer ses produits.

Bilan comptable :

L'année dernière nous avons terminé l'exercice au 9 novembre 2017 avec un solde créditeur de **950,94 €**.

Pour les recettes de l'exercice en cours :

Les recettes sont la somme perçues des cotisations des adhérents, soit **732 €** depuis le 9 novembre 2017.

Les dépenses sont divisées en 3 postes :

1 - Frais fixes et annuels :

- l'adhésion à la FAMAPP : **311€**
- l'adhésion à la MAAM : **25 €**
- frais de tenue de compte (banque) : **63,23 €**
- espace d'hébergement du site internet : **82,07 €**

Soit une dépense de **481,30 €**.

2 - Fonctionnement de l'AMAP :

- frais de photocopie : **38 €**
- cotisation FUAJ : **50,00 €**
- Cadeaux pour l'auberge : **147,15 €**
- alimentation : **146,13 €**

Soit un total de **381,28 €**.

3 - Biens durables acquis par l'AMAP :

- Panneaux en lièges : **53,97 €**

Soit une dépense de **53,97 €**.

Du 9 novembre 2017 au 29 novembre 2018 nous avons un bilan déficitaire de :

184,55 € = 732 – 916,55

Au final nous clôturons l'exercice au 29 novembre 2018 avec un solde créditeur de :

766,39 € = 950,94 – 184,55

Bilan général :

La diminution des paniers chaque année pose question :

- Est-ce lié à la contrainte engendrée par le fonctionnement d'une AMAP (jour et horaire fixe, pas possibilité de choisir ses légumes, etc...) ?
- Le rythme de vie ?
- Le déménagement de certains amapiens ?...
- Comment pourrions-nous atteindre d'autres personnes ?

Plusieurs propositions émergent :

- communication par trac, affichage dans le quartier et dans certaines institutions, associations, comité de quartier...
- Réderie au profit de l'AMAP dans le quartier l'été prochain pour se faire connaître
- Donner des conseils pour apprendre à gérer le stockage des légumes
- Participation via un stand AMAP lors de certains événements : festivals, fête des plantes au jardin des plantes...

Notons également que le problème de renouvellement des adhésions perdure. On comptabilise chaque année plusieurs oublis de cotisations. Le renouvellement se fait sur l'année civile. Un débat est ouvert sur la question de l'augmentation de la cotisation, dont le montant n'a pas changé depuis la création de l'AMAP. Un consensus est trouvé sur une augmentation de 2€, faisant passer la cotisation de 10 à 12€.

Vote :

- Bilan comptable : POUR à l'unanimité
- Augmentation de la cotisation à 12€ : POUR à l'unanimité
- Reconduction du Conseil d'Administration : POUR à l'unanimité